

ÉDITORIAUX DE L'IFRI

Repères sur la Turquie n° 25

Décembre 2024

Turquie 2050 Turquie-Afrique ; Chypre ; centralisation

Le programme « Turquie 2050 » développe une analyse prospective sur les thèmes de la diplomatie, de la politique intérieure et de l'économie turques afin d'y anticiper les dynamiques des trente prochaines années.

Par l'équipe du Programme Turquie/Moyen-Orient de l'Ifri.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

ISBN: 979-10-373-1017-0

© Tous droits réservés, Paris, Ifri, 2025.

Image : © Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

« Turquie 2050 : Turquie-Afrique ; Chypre ; centralisation », Repères sur la Turquie, n° 25, Ifri, décembre 2024.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 Tél.: (0)1 40 61 60 00 E-mail: accueil@ifri.org

www.ifri.org

ÉCONOMIE

Des coopérations qui déraillent : les entreprises turques confrontées aux terrains africains

Initiée en 2003, la politique d'ouverture à l'Afrique menée par l'AKP est généralement présentée comme un succès, au regard de sa rapidité d'implantation et de son extension à l'échelle du continent.

Les acteurs économiques ont joué un rôle majeur dans l'établissement des relations entre la Turquie et les pays d'Afrique, devenant des acteurs à part entière d'une politique étrangère définie comme « entrepreneuriale et humanitaire » (Girişimci ve insani Türk Dıs Politikası).

En matière d'investissements, la Turquie a réalisé 1 150 projets pour une valeur totale de 77,3 milliards de dollars (« Diş Ekonomik İlişkiler Kurulu », 2023). Depuis une quinzaine d'années, quelques grands groupes turcs ont ainsi fait leur entrée dans le secteur des infrastructures en Afrique. Des projets d'envergure – tels que l'aéroport de Dakar Blaise Diagne (Sénégal) et le Kigali Convention Centre (Rwanda) réalisés par le groupe Summa, l'aéroport de Mogadiscio (Somalie) géré par Favori, ou encore le port somalien concédé

à Albayrak – sont devenus les emblèmes d'une coopération rapprochée entre la Turquie et les pays africains.

Le groupe Yapı Merkezi, géant du prospère BTP turc, est un autre acteur emblématique de cette coopération. L'entreprise a encore récemment signé un accord avec l'Ouganda pour un projet ferroviaire d'une valeur de 3 milliards de dollars qui vise à relier Kampala au réseau kenyan. Son différend avec le gouvernement éthiopien à propos d'un projet de 400 kilomètres – Awash-Weldia/Hara Gabaya Railway Project – n'a visiblement pas découragé le groupe de poursuivre son engagement en Afrique. Le déclenchement de la guerre dans le Tigré (nord de l'Éthiopie) en novembre 2020 avait brusquement arrêté le chantier. D'importants tronçons ont été endommagés, tandis que machines et matériels ont été détruits. Alors que l'entreprise Yapı Merkezi demande des dédommagements au gouvernement éthiopien, le règlement du différend a été renvoyé à une cour d'arbitrage à Londres.

Les acteurs économiques turcs s'impliquent dans des contextes locaux plus ou moins stabilisés politiquement et ouverts économiquement, qui comportent certains risques pour leurs investissements. Par ailleurs, au-delà du discours officiel « gagnantgagnant », des réserves à l'égard des pratiques de certains acteurs turcs commencent à émerger. En Algérie, l'entreprise Tosyalı, leader du secteur sidérurgique, est critiquée pour monopoliser l'ensemble de la chaîne de valeur du deuxième secteur d'exportation du pays après les hydrocarbures. Au Soudan, un projet de leasing de terres agricoles signé en 2013 a finalement été annulé le 1er décembre 2023, alors qu'il était au point mort depuis le coup d'État militaire d'octobre 2021 et entaché d'une affaire de corruption. En Éthiopie, l'entreprise textile Ayka Addis, dont l'implantation d'une usine en périphérie d'Addis Abeba avait marqué l'importance des investissements turcs dans l'industrialisation du pays, a fermé pour faillite. Incapable de rembourser le crédit contracté auprès de la banque de développement d'Éthiopie, les autorités éthiopiennes ont exigé le départ des investisseurs turcs du pays.

Bien que les entreprises turques ne bénéficient pas de la puissante protection étatique dont jouissent les groupes chinois presque fondus dans l'appareil d'État, sur le terrain les équipes diplomatiques turques travaillent au maintien de la bonne entente avec les partenaires politiques. L'objectif est notamment de ne pas décourager les entreprises à s'engager dans la région ; le pouvoir turc percevant des dividendes diplomatiques de leurs activités.

DIPLOMATIE Chypre : vers des eaux plus claires en Méditerranée orientale ?

Le dossier chypriote bouge depuis quelques mois sous l'effet des dynamiques géopolitiques régionales, au Sud comme au Nord. La République de Chypre (RC) a pris du galon stratégique à la faveur de la guerre d'Ukraine et des guerres du Levant post-7 octobre.

Longtemps contrainte par l'importance des investissements venus de Russie, Nicosie s'est pleinement rangée depuis 2022 du côté occidental en appliquant les sanctions votées par l'Union européenne (UE) – dont elle est membre depuis 2004. La position de l'île la rend aujourd'hui vulnérable aux effets de souffle des opérations israéliennes à Gaza et au Liban, puis de la chute du régime Assad en Syrie : voie de transit pour les réfugiés qui tentent de gagner l'UE, elle a tenté de se rendre utile pour l'acheminement de l'aide humanitaire vers Gaza. On pensait que la culture de l'équilibre stratégique et de la médiation était bien ancrée à Nicosie ; or la montée des périls sécuritaires conduit maintenant la RC à formuler une demande d'adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Abritant déjà deux bases britanniques, elle souhaite moderniser son armée et faire valoir son statut d'atout pour la sécurité européenne en Méditerranée.

Rejoindre l'Alliance ferait de la RC un partenaire institutionnel de la Turquie, qui ne la reconnaît pas comme État. Depuis la partition de facto de 1974, Ankara « parraine » la partie Nord de l'île, qu'elle souhaite faire émerger comme entité politique indépendante et où son armée maintient des troupes. La Turquie rappelle toujours que la tentative de réunification de 2004 a raté du fait des Chypriotes grecs, et renforce depuis quelques années sa présence au Nord, sur fond de rivalités gazières, au risque de provoquer un conflit. Le discours officiel turc aujourd'hui prône officiellement une solution à deux États.

Le règlement de la question chypriote serait donc une condition au projet d'adhésion de Nicosie à l'OTAN, la Turquie ayant déjà exercé son pouvoir d'obstruction dans le cadre de l'adhésion de la Suède. La période est aux tractations. Le rapprochement en cours entre Ankara et Athènes – parrain historique des Chypriotes grecs, même si les liens apparaissent aujourd'hui moins étroits – ouvre des perspectives. Début novembre, Tayyip Erdoğan s'est entretenu en Hongrie avec Nikos Christodoulides, président de la RC, en parallèle d'un sommet de l'UE, en compagnie de Mitsotakis et d'Edi Rama, Premier ministre de l'Albanie. Ankara, qui s'est engagée dans une entreprise de normalisation avec ses voisins, semble vouloir se rapprocher de l'UE, alors que l'élection de Donald Trump ne place pas la relation turco-américaine sous les meilleurs auspices. Le dossier chypriote pourrait dans ces conditions être réexaminé avec davantage de bonne volonté.

POLITIQUE INTÉRIEURE Centralisation et défis de la gouvernance locale en Turquie

Le 4 février 2024, lors de la présentation des candidats aux élections municipales à Hatay, Recep Tayyip Erdoğan déclarait que « si le gouvernement central et les autorités locales ne s'unissent pas et ne travaillent pas ensemble dans un esprit de solidarité, rien de bon ne sortira pour cette ville ». Dans les faits, la gouvernance locale en Turquie se caractérise par un rôle dominant de l'État central, encore renforcé depuis l'instauration du régime présidentiel en 2017; ce rôle se traduit par des stratégies ciblées sur les collectivités locales, en particulier celles dirigées par l'opposition.

Depuis 2002, l'AKP a mis en place des politiques de contrôle et de surveillance fondées sur le critère « qui gouverne la collectivité ». Les municipalités dirigées par le principal parti d'opposition (le Parti républicain du peuple, CHP) font ainsi régulièrement l'objet d'inspections ministérielles. La municipalité d'Esenyurt, à Istanbul, est sous surveillance stricte. Quant aux municipalités contrôlées par des acteurs pro-kurdes, elles subissent des mesures plus drastiques, comme la destitution: un maire jugé « séparatiste » peut être remplacé par un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur et entre 2019 et 2024, 94 municipalités, majoritairement pro-kurdes, ont été placées sous tutelle gouvernementale.

Or ces pratiques ne sont pas nouvelles dans l'histoire de la Turquie. La destitution des maires remonte à l'établissement du régime républicain en 1923. Jusqu'en 1930, la jeune république n'avait pas accordé de statut officiel aux collectivités locales. Une loi adoptée en 1930 a imposé un cadre strict aux municipalités, renforçant la centralisation, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Şükrü Kaya, déclarant alors que « l'absence de centralisation affaiblit le pouvoir de l'État et l'unité de la patrie ». Malgré l'introduction du

multipartisme en 1945, l'organisation centralisée de l'État est restée depuis intacte. Entre 1930 et 1960, des maires accusés d'activités politiques, notamment dans les provinces de l'Est comme Diyarbakır, Erzurum ou Van, ont été destitués. Bien que la Constitution de 1961 ait allégé ce cadre, la politisation des affaires locales a persisté, permettant aux gouvernements centraux de surveiller et de contrôler les municipalités. Dans les années 1980, les gouvernements de l'ANAP (le Parti de la mère patrie) limitaient ainsi les budgets des municipalités dirigées par les sociaux-démocrates, tout en augmentant ceux des maires affiliés à leur parti. La montée des actes terroristes dans l'Est a ensuite renforcé les mesures sécuritaires contre les maires pro-kurdes : entre 1989 et 1994, les maires de Lice, Ağrı et Şemdinli ont été destitués et poursuivis pour des activités qualifiées de « séparatistes ». Aujourd'hui, l'internationalisation croissante de la question kurde complique encore la donne.

Ces dynamiques révèlent un problème structurel dans l'intégration politique des territoires en Turquie. La centralisation excessive et la politisation des administrations locales freinent la démocratisation et empêchent un développement équilibré du pays. La reconnaissance d'un dialogue institutionnel véritable entre l'État central et les autorités locales demeure une condition essentielle pour surmonter ces blocages historiques et poser les bases d'une gouvernance plus inclusive.*

Pour aller plus loin:

*Ce texte a été rédigé par Galip Emre Yıldırım, chercheur, université de Nantes.

Dorothée Schmid et Yasmina Dahech, « La méthode turque en Méditerranée : l'emprise sur Chypre-Nord », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 21 juillet 2021.

Elisa Domingues Dos Santos, « Forum économique Turquie — Afrique : le rendez-vous des entrepreneurs au cœur de la stratégie diplomatique de la Turquie en Afrique », Éditoriaux de l'Ifri, Ifri, 2 novembre 2023.